

## Bilan d'activités du 8 septembre 2020 de janvier 2022/au 31 décembre 2021

Notre Conseil de Développement a fait le choix, depuis maintenant plus de 5 ans, de s'organiser en Association. Cette démarche se veut garante d'indépendance vis-à-vis de notre collectivité, de transparence dans son fonctionnement et de démocratie pour ses décisions.

La situation sanitaire, ces deux dernières années, nous a contraint à un fonctionnement recentré autour de notre Conseil d'Administration et souvent "en distanciel", au détriment d'actions participatives "grand public".

De par cette situation également, notre précédente AG remonte au 8 septembrejuillet 2020.

## Fonctionnement du Conseil d'Administration CA

L'AG de 2020 a permis de renouveler largement **notre CA** avec 8 personnes entrantes ; Laurent Dupont, Sébastien Rom, Marie-Christine Audouy, Cathy Bousquet, Marie-Hélène Clayeux, Therèse Lederman Christain Ligonnière, Arnaud Le Beuze.

Comme précédemment, Le CA s'est donné la possibilité de coopter des membres pour enrichir l'équipe et tendre vers nos règles statutaires de 7 représentants maximum par interCo. Sur la période de septembre 2020 à janvier 2022, 6 personnes sont successivement rentrées au CA : Bernard Fabreguettes, Charly Fabre, Émilie Rousselle, Virginie Pujol, Annie Dalban, Murray Nelson. Une personne a démissionné (Marie-Hélène Clayeux) et une autre c'est rapidement mise en retrait (Virginie Pujol) . Un équilibre territorial a partiellement été atteint concernant la représentation pour les 3 communautés de communes (bonne représentation de CC Lodévois & Larzac, faible représentation de la CC Vallée de l'Hérault et encore plus faible de la CC du Clermontais).

Concernant le bureau, 2 des 3 co-pdts, Sophie Giraud (CC. Vallée de l'Hérault) et Laurent Castanier (CC. Lodévois et Larzac), ainsi que le trésorier, Alexandre Weill, ont été réélus, rejoins par Laurent Dupont (Co Pdt pour la CC. Clermontais) et Sébastien Rome (secrétaire) ; ces derniers se sont mis en retrait de par leurs candidatures aux élections 2021, ponctuellement pour Sébastien Rome et définitivement pour Laurent Dupont.

Rappelons que selon l'article 14, ses membres « ne peuvent pas siéger au-delà des deux tiers de la durée maximale prévue au sein du Conseil d'Administration, soit quatre ans. Donc en l'état, 3 des membres du Bureau réélus en 2020 (Sophie Giraud, Laurent Castanier et Alexandre Weill) ne pourront poursuivre cette responsabilité au-delà d'un an s'ils sont réélus à l'issue de cette AG.

Durant les 18 mois couverts par l'exercice, le CA s'est réuni 14 fois, soit environ 1 fois par mois hors période estivale, avec une moyenne de 10 membres par CA sur 13 membres en moyenne ce qui démontre une bonne implication des membres du CA dans l'association. 6 réunions sur les 14 se sont tenues en visio et 8 en présentiel, avec une durée de 2h à 2h30 par réunion.

Un représentant du SyDel a été associé à ces réunions : le plus souvent son Directeur, Thierry Laniesse ou en cas d'impossibilité, un technicien avec lequel nous avons l'habitude de travailler (Vincent Salignac ou Morgan Pujol). Cette disponibilité facilite grandement les transferts d'informations et la cohérence des actions du CoDev avec celles du SyDel et nous les en remercions. Elle contribue aux liens constructifs qui se sont renforcés avec les techniciens PCH, notamment dans le cadre du SCOT, du PCAET et du PAT.

#### Relations avec les élus et liens avec les intercommunalités

Le CoDev en tant que représentant institutionnel de la société civile au niveau du Pays Cœur d'Hérault a bénéficié de l'appui d'un élu référent du CoDev auprès du SyDel avec Bernard Fabreguettes jusqu'en mars 2020. À l'issue de l'AG de juillet 2020, dans un courrier (8 juillet) puis lors de notre rencontre avec le Pdt du PCH en juillet 2020, ce dernier a précisé qu'un.e élu.e serait délégué.e aux relations avec le CoDev. C'est finalement un.e élu référent.e au CoDev par ComCom qui a été désigné.e : Véronique Neil pour la CC. Vallée de l'Hérault, Olivier Brun pour la CC. Clermontais et Frédéric Roig pour la CC. Lodévois et Larzac. Les Co-pdts ont rencontré Mme Neil et M. Roig (mars 2021), puis Mme Marine Bourrel en tant qu'élue suppléante de M. Brun (septembre 2021).

A l'issue des premières rencontres avec Mme Neil et M. Roig, un certain nombre de décisions ont été prises d'un commun accord pour faciliter les échanges entre le CoDev et les élus référents (présence des élus en début de CA, réunion trimestrielle élus référents-bureau); toutefois ces mesures n'ont jamais été mises en place en raison des difficultés d'organisation liées à la crise covid, du manque d'anticipation du CoDev (invitations transmises tardivement) et de la faible réactivité des élus

Des présentations du CoDev auprès des Conseils communautaires de la CCLL (novembre 2020 ; repris par la presse) et CCVH (janvier 2021) ont été assurées. La CCC a également été sollicitée pour cette présentation et rencontre qui n'a pas eu lieu (courrier de relance en ce sens en octobre 2021, sans réponse à ce jour).

Les relations avec les élus référent.e.s et les 3 intercommunalités sont donc trop peu fréquentes et suivies pour permettre une bonne circulation des informations, une relation de proximité, cohérence et compréhension des décisions.

### Moyens accordés au CoDev par le Sydel du PCH

Depuis plusieurs années le CoDev bénéficie d'une aide matérielle de la part du Sydel PCH principalement sous forme de prêt de salles de réunions (occasionnellement photocopies) et d'une subvention annuelle de 3500 euros, déjà accordée en 2019 et 2020 et qui été reconduite en 2021 (signature en septembre 2021 en faisant l'objet d'une convention pluriannuelle qui prévoit sa reconduction annuelle tacite).

Un appui logistique a été sollicité à plusieurs reprises auprès du SYDEL pour soutenir les bénévoles dans leurs liens avec les associations et les habitant.e.s du Pays. A l'occasion de la mise en œuvre du PAT, ce souiten a été budgétisé et une journée par mois a été récemment attribuée (accordé) (décembre 2021). Elle est assurée par Marion Munch, nouvellement recrutée au Pays pour une mission sur le foncier dans le cadre du PAT3D (poste Volontaire Territorial en Administration de 18 mois).

Concernant l'information sur nos activités, en dépit de plusieurs tentatives fin 2020 et début 2021 pour mettre des documents à disposition des habitants via le site du Pays, aucun document n'a été diffusé en raison de problèmes concernant la gestion de ce site internet (webmaster difficilement mobilisable, en congé maladie, remplacement récemment). Les adresses-contacts de notre propre plateforme mailchimp pour l'information et l'envoi de documents sont à réactualiser ; toutefois des informations ont été envoyées sporadiquement via ce média.

# <u>Participations aux commissions et programmes du PCH, représentations dans d'autres associations</u>

Le SyDel anime 6 Commissions auxquelles le CoDev participe pour avis et relai auprès des habitants.

Des référents du CA assurent cette représentation ; elle a été la suivante durant la période :

- Commission aménagement durable : Laurent Castanier, Murrray Nelson, Sébastien Rome
- Commission Agriculture, Forêt et Alimentation : Arnaud Le Beuze, Sophie Giraud, Émilie Rousselle
- Commission Culture : Alexandre Weill, Charly Fabre
- Commission santé : Bernard Fabreguettes
- Commission tourisme : Marie Christine Audouy, Therèse Lederman, Christian Ligonnière
- Commission économie et emploi : Laurent Dupont

Le CoDev est également présent dans les groupes de travail suivants :

**Groupe Action Locale Convivencia (Leader)**: Cathy Bousquet, Charly Fabre, Sophie Giraud

Groupe SCOT et Convention PcH / Région : Laurent Castanier

Projet Solarzac et PCAET: les co-pdts, Sophie Giraud et Laurent Castanier

Association Nationale des Pôles et Pays : Sophie Giraud est membre du CA

Animation PAT 3D: Cathy Bousquet, Annie Dalban, Charly Fabre, Sophie Giraud, Émilie Rousselle

En 2019, le Conseil de Développement a organisé les EGAAD (Etats Généraux de l'Alimentation et de l'Agriculture Durable) durant 9 mois en s'appuyant sur des structures professionnelles compétentes dans les domaines de la concertation et la co-construction de projets avec les acteurs territoriaux (voir CR du CA CoDev de 2020). Ces travaux ont permis des diagnostics partagés mais aussi d'établir une inter-connaissance et une confiance mutuelle avec tous les acteurs de l'alimentation et de l'agriculture. La démarche vers une agriculture et une alimentation accessible à tous et durables a par la suite été inscrite à l'agenda politique du PCH (allocution du Pdt Soto en septembre 2019) ; une étroite collaboration entre les agents du Sydel et des membres du CA particulièrement impliqués sur ce sujet a abouti à la mise en œuvre du PAT3D (Projet Alimentaire territorial Démocratique, Durable, Décloisonné). Ce travail et collaboration ont notamment permis au PCH d'être lauréat de l'appel à projets Territoires en Transition Agricole et Alimentaire TETRAA de la Fondation Carasso (octobre 2020), mais aussi de Programme National Alimentaire et de bénéficier de fonds européens ; ceci a

abouti à l'embauche de 3 nouveaux agents au PCH dédié à ce projet : Juliette Sermage (1 ETP pour l'animation du PAT depuis mai 2021), Lara Mornet-Hess (0.4 ETP depuis mars 2021) et Marion Munch (animation foncière pour PAT et autres missions, arrivée en novembre 2021).

Le PAT3D a pour principaux enjeux la préservation des espaces agricoles contre l'urbanisation, la lutte contre les changements climatiques, la préservation des ressources en eau, la création d'une véritable solidarité alimentaire, et le développement de l'agroécologie et de circuits d'approvisionnement et de transformation de proximité. Il s'articule autour de 5 axes dont un dédié à la gouvernance qui est transversale et centrale.

Une évaluation sommaire du temps de travail réalisé par les 5 membres du CoDev plus particulièrement impliqués sur le PAT3D conduit au chiffre de 1.5 à 1.8 ETP de travail bénévole (3 à 4 réunions par semaine réunissant en moyenne 3 membres du Codev pour une durée de 3h en moyenne avec déplacement, travail d'écriture, de suivi et de préparation, séminaires, ...).

Une convention de partenariat spécifique à cette action a été passée entre le Sydel et le Codev afin que les frais engagés notamment en déplacements, missions, frais de garde d'enfants, soient remboursés (défraiement forfaitaire rétroactif pour 2021 et à venir pour 2022).

### En conclusion de ce bilan :

Le CA du CoDev s'est fortement renouvelé et impliqué de façon constante dans la période. Lors de la création de notre Association, nous nous sommes dotés de statuts ambitieux. Si l'esprit en a été respecté, nous n'avons pas été en capacité d'en honorer la rigueur. Il conviendrait que notre Assemblée s'interroge sur des évolutions pertinentes pour s'assurer de la fluidité nécessaire entre la disponibilité des bénévoles et les contraintes de nos ambitions participatives.

Le cumul du temps passé par les bénévoles du CoDev pour l'ensemble des actions (fonctionnement du CA, participations aux commissions et programmes du PCH, représentations dans d'autres associations) s'élève ainsi à probablement plus de 2 ETP (2 à 2.5). La quantité de travail mais également sa qualité, par son engagement, son sérieux, ainsi que les compétences particulièrement élevées des bénévoles mobilisées sur le PAT3D, nous conduisent à faire remarquer que le CoDev représente une plus-value très importante pour notre/la collectivité territoriale.

Toujours d'actualités, nous pouvons reprendre nos réflexions antérieures (bilan 2020) "En informant les citoyens, notamment sur les politiques et actions des collectivités territoriales, en mobilisant leurs compétences et en les associant concrètement aux projets du territoire, le CoDev PCH démontre l'importance de cet organe de démocratie participative au sein du Pays Cœur d'Hérault."

Des moyens supplémentaires ont été mis à disposition du Codev notamment le détachement récent et partiel d'une chargée de mission pour épauler administrativement le CoDev. Mais cette aide (reste insuffisante) est à piloter pour consolider durablement la structure, l'essentiel du travail administratif étant assuré par quelques membres du bureau amenés à le quitter au terme de l'année 2022. Dès lors) un renouvellement de notre organisation est indispensable pour assurer la pérennité de l'association et devra être l'objet de notre attention avec le nouveau CA .

Un travail d'enrôlement des élus apparaît également nécessaire.

La situation sanitaire, les étapes électorales, l'impossibilité d'utiliser le site du Pays comme média et la forte mobilisation sur le PAT3D qui a concentré l'essentiel du travail du CoDev sur ce sujet n'a pas

permis de mettre en place une information satisfaisante sur nos actions auprès des habitants, pas plus que l'animation d'un dialogue territorial pourtant reconnu comme étant au cœur de nos missions.

Notre prochain CA aura à amplifier ses actions afin de réponde encore mieux à ses missions.